

Le maïs MON88017 critiqué

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/08/2005

Monsanto a déposé une demande d'autorisation de commercialisation auprès du Ministère de l'Agriculture américain pour le maïs MON88017 (1). Les modifications génétiques introduites sont, d'une part, l'expression d'une protéine insecticide Cry3Bb1 et d'autre part, l'expression de la protéine EPSPS conférant une tolérance au glyphosate. La construction génétique utilisée est la même que celle utilisée pour le maïs MON863, à un acide aminé près et la protéine exprimée par le MON863 diffère, elle-même, de la protéine naturellement produite par des bactéries de sept acides aminés. Cependant, l'évaluation du MON88017 se base sur les évaluations du MON863. Or ce maïs avait été l'objet de nombreuses controverses scientifiques, des effets notoires sur la santé ayant été observés chez des rats (cf. Inf'OGM n°65) avant d'être autorisé pour l'alimentation animale par la Commission Européenne en août 2005.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/le-mais-mon88017-critique/